

Rapport annuel

*SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE
**GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS***

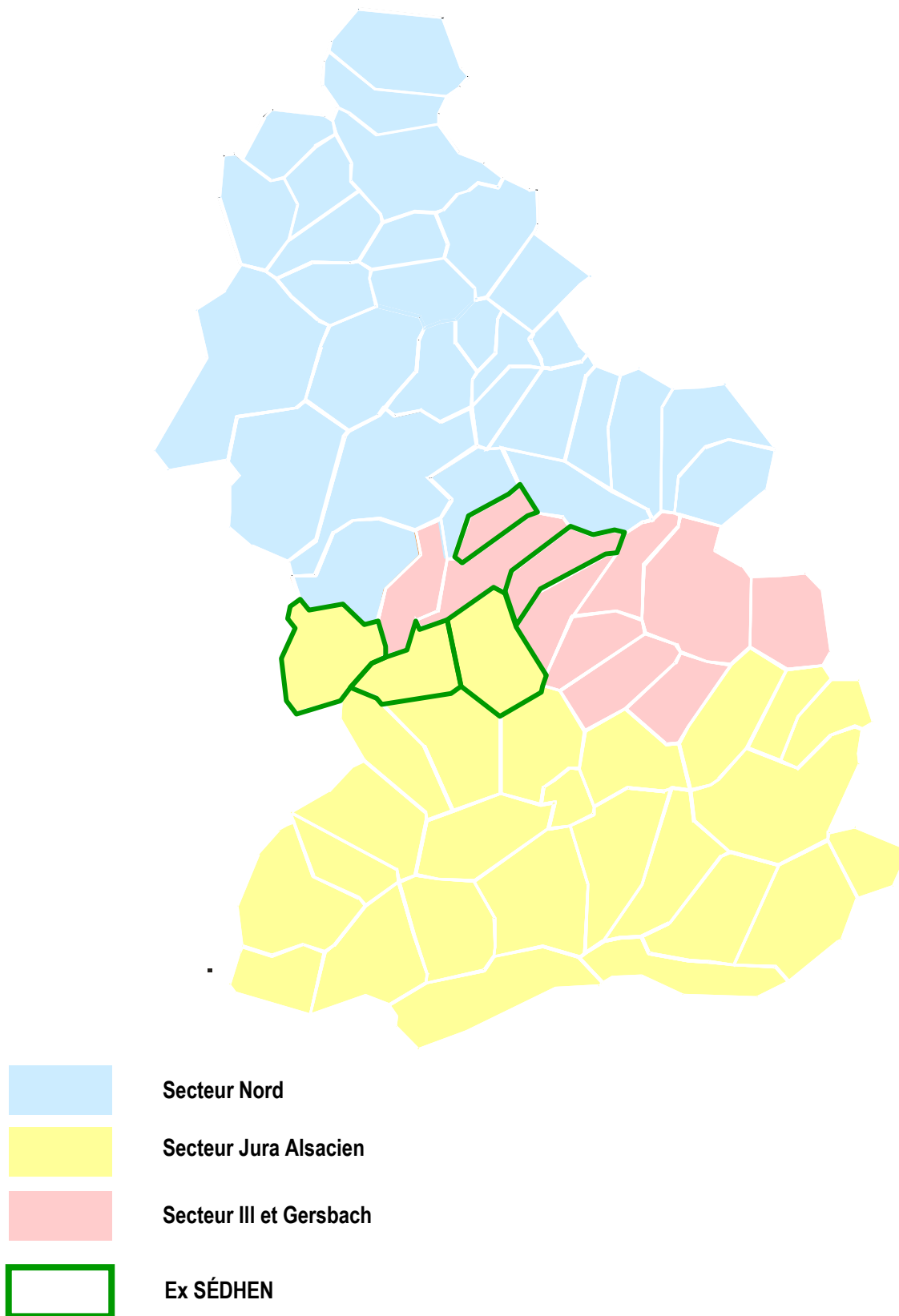
Communauté de Communes
Sundgau
2020



Table des matières

Périmètres du service de la Communauté de communes Sundgau.....	2
Chapitre 1. Principaux repères.....	3
Chapitre 2. Bilan d'activité	5
Chapitre 3. Secteur Nord	6
3.1. Périmètre du service	6
3.2. Bilan technique annuel	8
3.3. Indicateurs financiers	9
Chapitre 4. Secteur Sud.....	10
4.1. Périmètre du service	10
4.2. Bilan technique annuel	12
4.3. Indicateurs financiers	13
Chapitre 5. Les déchèteries.....	14
5.1. Périmètre du service	14
5.2. Bilan technique annuel	16
5.3. Indicateurs financiers	16

Périmètres du service de la Communauté de communes Sundgau



Chapitre 1. Principaux repères

■ Production totale de déchets

Collecte de porte à porte	Quantité collectée (en tonnes)		
	secteur Nord	secteur Sud (dont SÉDHEN)	CCS
Emballages et papiers	2 723	1 680	4 403
Biodéchets	1 865	Sans objet	1 865
OMR	1 476	1 340	2 816
Collecte en apport volontaire			
Déchets verts (y compris déchèterie)	6 070	3 065	9 135
Verre	1 352	952	2 304
<i>Biodéchets*</i>	<i>Sans objet</i>	<i>135</i>	<i>135</i>
Déchèteries (hors déchets verts)		7 260	

Ainsi, la production totale de déchets ménagers et assimilés du territoire s'élevait à 27 918 tonnes en 2020.

■ Production de déchets par habitant, performance de tri

Collecte de porte à porte	Quantité produite de déchets par habitant En kg par habitant		
	secteur Nord	secteur Sud (dont SÉDHEN)	CCS
Emballages et papiers	94,54	85,42	90,84
Biodéchets	64,75	Sans objet	Sans objet
OMR	51,25	61,13	58,10
Collecte en apport volontaire			
Déchets verts		188,47	
Verre		47,53	
<i>Biodéchets*</i>	<i>Sans objet</i>	<i>6,86</i>	<i>Sans objet</i>
Déchèteries		149,78	

*Les biodéchets en apport volontaire pour le secteur Sud, concernent la commune d'Illtal (quartiers Henflingen et Oberdorf) et les communes de Bisel, Feldbach et Riespach.

En 2020, la production totale de déchets ménagers, tous déchets confondus, ramenée à l'habitant, représente 576 kg pour la totalité de la communauté de communes, soit 596 kg pour le secteur Nord et 539 kg pour le secteur Sud. Pour rappel, en 2019, la production totale de déchets ménagers, ramenée à l'habitant, représentait 609 kg.

Les biodéchets ne sont pas collectés sur la totalité des périmètres d'Ill et Gersbach et du Jura Alsacien.
Communes concernées :

- Ill et Gersbach : Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf ;
- Jura Alsacien : Bisel, Feldbach et Riespach.

De manière globale le taux de valorisation de la communauté de communes est équivalent 76 % de la quantité totale de déchets.

▪ **Coût du service**

	Secteur Nord	Secteur Sud	CCS
Catégories de dépenses	Montants en € TTC		
Charges fonctionnelles	445 423,47 €	382 136,31 €	827 559,78 €
Charges techniques	2 167 385,96 €	1 539 249,87 €	3 706 635,83 €
Déchèteries	741 891,75 €	494 594,50 €	1 236 486,25 €
Coût complet en fonctionnement	3 354 701,18 €	2 415 980,68 €	5 770 681,73 €
Coût par habitant	116,47 €	122,84 €	119,06 €

Chapitre 2. Bilan d'activité

Depuis la fusion des anciennes communautés de communes en 2017, la mise en œuvre de différentes actions d'harmonisation du service de valorisation des déchets s'est poursuivie sur le territoire de la communauté de communes tout en assurant la continuité du service proposé aux usagers.

Poursuite de l'harmonisation de service public d'élimination des déchets

La première phase d'harmonisation réalisée en 2018 consistait, d'une part, à rendre accessible à tous les usagers, les trois déchèteries gérées par la communauté de communes : Altkirch, Illfurth et Waldighoffen, d'autre part, à généraliser la redevance incitative à la levée dans le secteur Nord (anciennes communautés d'Altkirch, du secteur d'Illfurth et de la vallée de Hundsbach).

2019 a été l'occasion pour la Communauté de communes du Sundgau, d'effectuer des ajustements nécessaires au bon fonctionnement du service et de la redevance incitative :

- modification du quota d'accès en déchèteries de 12 fois 2 par journée à 18 passages annuels ;
- création d'un tarif adapté à l'activité de gîtes ;
- aménagement tarifaire pour raison de santé ;
- mise en place d'une facturation de 35 euros pour la livraison de bacs ;
- pose de serrure à la demande des usagers pour un tarif unitaire de 30 euros ;
- tarif unique de 190,20 euros pour la part forfaitaire des collectivités ;
- possibilité pour les usagers d'opter pour un bac plus petit si le nombre de levées réalisées sur une année complète est inférieur au nombre minimal de levées ;
- mise en place d'une clef de répartition d'un bac commun entre un usager particulier et professionnel à la même adresse sur une base de 80 % et 20 %.

Crise sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a notablement modifié l'organisation du service, il a fallu s'adapter pour poursuivre les prestations : les collectes en porte-à-porte ont été maintenues tout au long des périodes de confinement, les déchèteries ont été fermées, à la demande de la Préfecture du Haut-Rhin, lors du premier confinement et réouvertes au plus vite avec des conditions d'accès renforcées – prise de rendez-vous, nombre d'usagers limité, port du masque. La continuité de l'accueil du public a été assurée en distanciel et téléphoniquement sans interruption.

Par ailleurs, des ajustements ont fait l'objet de décisions du conseil communautaire :

- suppression temporaire des prix planchers pour le rachat de certains matériaux issus du tri, notamment les journaux, revues et magazines, ainsi que les papiers et cartons mélangés du fait de l'effondrement des cours mondiaux pour ces matières ;
- adaptation des choix proposés aux usagers professionnels en offrant la possibilité de scinder l'accès à la collecte sélective des emballages et papiers, des biodéchets et du verre et déchets verts, en fonction des déchets produits.

Chapitre 3. Secteur Nord

3.1. Périmètre du service

- **Population desservie**

La population desservie s'élève à 28 802 habitants, d'après les données INSEE de 2017.

- **Dispositif de collecte**

Le dispositif de collecte en porte-à-porte a changé au cours de l'année 2018. La totalité du périmètre du secteur a basculé sur un dispositif commun à compter du mois d'avril. Avant 2018, les anciens dispositifs de collecte prévalaient.

Ci-après sont exposés les contours du dispositif commun mis en œuvre à compter d'avril 2018. Pour le détail des anciens dispositifs, il convient de se référer au rapport annuel 2017.

	Emballages et papiers	Biodéchets	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	1 / quinzaine en alternance avec les Ordures Ménagères Résiduelles	1/semaine	1 / quinzaine en alternance avec le sélectif
Conditionnement	sac jaune transparent 50 litres	bac roulant brun 80 litres ou 240 litres	bac roulant noir équipé d'une puce, 80 litres, 140 litres ou 240 litres selon la composition du foyer

Les collectes s'effectuent en porte-à-porte et chaque déchet collecté fait l'objet d'un conditionnement propre dont les contenants sont fournis par la Communauté de communes Sundgau comme précisé dans le tableau.

Dans le cas des biodéchets, chaque usager du service est également équipé d'un seau de pré-collecte des déchets alimentaires (bio-seau) et de sacs biodégradables. Ces équipements permettent de conditionner de manière adaptée les déchets fermentescibles là où ils sont produits avant d'être déposés dans le bac roulant brun qui sera, quant à lui, utilisé pour présenter les biodéchets à la collecte.

S'agissant de la collecte des emballages et papiers, celle-ci s'entend en extension des consignes de tri qui permet de trier tous les emballages ménagers plastiques, cartonnés et métalliques ainsi que tous les papiers d'écriture.

La collecte des ordures ménagères s'effectue via un bac roulant noir équipé d'une puce qui est personnellement attribué à chaque usager. Ainsi, depuis 2019, la facturation du service est basée, pour partie, sur la production des ordures ménagères de chacun.

Un dispositif spécifique a été mis en œuvre pour tenir compte des contraintes de l'habitat du centre-ville d'Altkirch. Ainsi, la collecte des recyclables s'effectue aussi en porte-à-porte mais celle des biodéchets et des ordures ménagères résiduelles s'effectue en apport volontaire. Les usagers sont invités à déposer leur biodéchets et ordures ménagères résiduelles dans des conteneurs prévus à cet effet. Dans ce cadre, le suivi de la production d'ordures ménagères résiduelles est fait via la carte qui permet d'accéder au conteneur dédié à l'évacuation des ordures ménagères résiduelles.

Les autres matériaux valorisables tels que les emballages en verre et les déchets verts sont collectés en apport volontaire sur des espaces aménagés. De même, des sites de déchèteries sont accessibles aux usagers du service afin d'évacuer divers déchets spécifiques tels que le mobilier, les déchets électriques, les déchets dangereux, les encombrants, les pneus, les huiles, les piles, etc.

▪ **Prestataires et filières de valorisation**

De la même manière que les collectes s'organisent de façon identique sur le périmètre du secteur Nord, le traitement de la quasi-totalité des déchets collectés s'effectue sur une base identique. Un marché unique a été passé à cet effet.

	Emballages et papiers	Biodéchets	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	Centre de méthanisation à Ribeauvillé ou Plateforme de compostage à Aspach-le-Haut	Centre d'incinération de Sausheim
Prestataire	COVED	Agrivalor Énergie ou SM4	SIVOM de Mulhouse

À la suite du tri et de la caractérisation des emballages et papiers, la société COVED, exploitante du centre de tri, se charge d'organiser, ensuite, le transport des déchets vers les filières de recyclage.

Les biodéchets sont, selon leur provenance, dirigés vers l'un ou l'autre site de traitement. En effet, l'adhésion au syndicat de traitement du secteur 4 (SM4) des anciennes communautés de communes d'Altkirch et de la Vallée de Hundsbach n'a pu être interrompue et continue donc de s'imposer.

Pour la même raison, bien que le site de traitement soit le même, les ordures ménagères des anciens secteurs adhérents au SM4 ne bénéficient pas des mêmes conditions tarifaires s'agissant de la prestation d'incinération.

Les emballages en verre sont collectés par la société Recycal avant d'être rachetés par la société O-I Manufacturing et les déchets verts sont collectés et compostés par la société Sundgau Compost.

3.2. Bilan technique annuel

▪ Résultat des collectes de porte à porte

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Emballages et papiers	sac jaune	2 723,24 t		COVED	
<i>Emballages métalliques</i>		94,05 t	matière		COVED
<i>Papiers, cartons, journaux et magazines</i>		1 432,34 t	matière		COVED
<i>Briques alimentaires</i>		40,55 t	matière		COVED
<i>Emballages plastiques</i>		370,96 t	matière		COVED
<i>Refus de tri</i>		676,70 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse
<i>Freinte*</i>		108,64 t			
Biodéchets	bac roulant	1 865,22 t	matière ou énergétique et matière		SM4 ou Agrivalor Energie
Ordures Ménagères Résiduelles	bac roulant pucé	1 475,68 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse

*Freinte : perte de produits entre l'amont et l'aval du procédé de tri.

Total des collectes en porte-à-porte : 6 064 tonnes de déchets collectés.

▪ Résultat des collectes en apport volontaire hors déchèteries

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Déchets verts	benne 30m ³	6 069,57 t	matière (compostage)	Sundgau Compost	Sundgau Compost
Verre	conteneur spécial	1 351,76 t	matière	Recycal	OI Manufacturing

Total des collectes en apport volontaire : 7 421 tonnes de déchets collectés.

De plus, les données de la totalité des déchèteries se trouvent au chapitre 5 du présent rapport.

3.3. Indicateurs financiers

L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du service des déchets est externalisé sous forme de marché de prestations de services.

- **Dépenses du service**

	Secteur Nord	Répartition
Charges fonctionnelles	445 423,47 €	13,28 %
Charges techniques	2 167 385,83 €	64,61 %
Déchèteries	741 891,75 €	22,12 %
Total	3 354 701,05 €	100 %

- **Modalités de financement**

Nature du financement	Montants (€)	Répartition
Taxe et redevance des ordures ménagères	2 854 963,35 €	82,42 %
Recette de valorisation	107 955,14 €	3,12 %
Subventions d'exploitation	474 486,86 €	13,70 %
Autres recettes	26 685,90 €	0,77 %
Total	3 464 091,25 €	100 %

La part correspondant à la gestion des trois déchèteries est comprise dans les charges et les différentes recettes. Une répartition à la population des dépenses relatives à la gestion des trois sites a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur. La répartition figure au chapitre 5 du présent rapport.

Chapitre 4. Secteur Sud

4.1. Périmètre du service

- *Population desservie*

Secteur Sud	Population (INSEE, 2017)
Ex CC Jura Alsacien	9 596
Ex CC Ill et Gersbach	7 469
Ex SÉDHEN (Bisel, Feldbach, Riespach, Illtal -Quartiers Henflingen et Oberdorf)	2 603
Total secteur Sud	19 668

- *Dispositifs de collecte*

Au Jura alsacien

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	Jura Alsacien	1/ par quinzaine	1 / semaine
Conteneurisation	24 communes historiques	bac à couvercle jaune	bac roulant noir équipé d'une puce
	Bisel, Feldbach et Riespach	sac jaune	

À Ill et Gersbach

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Fréquence	8 communes historiques	1 / semaine	1 / semaine
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	1/ par quinzaine	
Conteneurisation	8 communes historiques	bac à couvercle jaune ou sac jaune	bac roulant noir équipé d'une puce
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	sac jaune	

Les collectes détaillées ci-dessus s'effectuent en porte-à-porte et chaque déchet collecté fait l'objet d'un conditionnement propre. Le bac pucé ainsi que les sacs jaunes sont fournis par la Communauté de communes Sundgau.

S'agissant de la collecte des recyclables, celle-ci s'entend hors extension des consignes de tri.

La collecte des ordures ménagères s'effectue via un bac roulant noir équipé d'une puce qui est personnellement attribué à chaque usager. Ainsi, la facturation du service est basée, pour partie, sur la production des ordures ménagères de chacun, en raison des levées et des pesées.

Dans le cas de la commune d'Illtal, quartiers Henflingen et Oberdorf, la collecte des biodéchets en apport volontaire complète le dispositif. Les usagers concernés sont également équipés d'un seau de pré-collecte des déchets alimentaires (bio-seau) et de sacs biodégradables. Ces équipements permettent de conditionner de manière adaptée les déchets fermentescibles là où ils sont produits avant d'être déposés dans les bacs en apport volontaire prévus à cet effet.

Les emballages en verre sont également collectés en apport volontaire sur des espaces identifiés.

De même, des sites de déchèteries sont accessibles aux usagers du service afin d'évacuer divers déchets spécifiques tels que le mobilier, les déchets verts, les déchets électriques, les déchets dangereux, les encombrants, les pneus, les huiles, les piles, etc.

▪ **Prestataires et filières de valorisation**

Au Jura Alsacien

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	24 communes historiques	Plateforme de tri à Pfastatt	Centre d'incinération de Sausheim
	Bisel, Feldbach et Riespach	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	
Prestataire	24 communes historiques	SCHROLL	SIVOM de Mulhouse
	Bisel, Feldbach et Riespach	COVED	

À Ill et Gersbach

Les prestataires de collecte intervenant sur le secteur Ill et Gersbach sont différents selon qu'ils concernent le périmètre historique ou celui comprenant Illtal quartier Henflingen et Oberdorf.

	Secteur	Sélectif	Ordures Ménagères Résiduelles
Traitement	8 communes historiques	Plateforme de tri à Pfastatt	Centre d'incinération de Sausheim
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	Plateforme de tri à Aspach-le-Haut	
Prestataire	8 communes historiques	SCHROLL	SIVOM de Mulhouse
	Illtal quartiers Henflingen et Oberdorf	COVED	

4.2. Bilan technique annuel

▪ *Résultat des collectes de porte à porte*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Emballages et papiers (hors ECT*)	sac jaune	1 679,76 t		SUEZ - COVED	
Emballages métalliques		80,93 t	matière		COVED
Papiers, cartons, journaux et magazines		1109,44 t	matière		COVED - SCHROLL
Briques alimentaires		24,60 t	matière		COVED
Emballages plastiques		189,93 t	matière		COVED
Refus de tri		269,53 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse
Freinte**		5,33 t			
Ordures Ménagères Résiduelles	bac pucé	1 340,18 t	énergétique		SIVOM de Mulhouse

*Extension des Consignes de Tri : collecte de tous les emballages

**Freinte : perte de produits entre l'amont et l'aval du procédé de tri

Total des collectes en porte-à-porte : 3 020 tonnes de déchets collectés.

▪ *Résultat des collectes en apport volontaire hors déchèteries*

Matériaux	Type de contenants	Quantités collectées	Mode de valorisation	Prestataire de collecte	Filière de valorisation
Déchets verts	benne 30m ³	3 064,55 t	matière (compostage)	Sundgau Compost	Sundgau Compost
Verre	conteneur spécial	951,64 t	matière	Saleur	OI Manufacturing
Biodéchets	bac roulant	134,86 t	matière	COVED	SM4

Total des collectes en apport volontaire : 4 151 tonnes de déchets collectés.

Les données de la totalité des déchèteries se trouvent au chapitre 5 du présent rapport.

4.3. Indicateurs financiers

L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du service des déchets est externalisé sous forme de marché de prestations de services.

- **Dépenses du service**

	Secteur Sud	Répartition
Charges fonctionnelles	382 136,31 €	15,82 %
Charges techniques	1 539 249,87 €	63,71 %
Déchèteries	494 594,50 €	20,47 %
Total	2 415 980,68 €	100 %

- **Modalités de financement**

Nature du financement	Montants (€)	Répartition
Redevance des ordures ménagères	1 550 884,89 €	78,90 %
Recette de valorisation	80 732,25 €	4,11 %
Subventions d'exploitation	316 324,58 €	16,90%
Autres recettes	17 790,60 €	0,91 %
Total	1 965 732,32 €	100 %

La part correspondant à la gestion des trois déchèteries est comprise dans les charges et les différentes recettes. Une répartition à la population des dépenses relatives à la gestion des trois sites a été faite pour intégration de ces éléments dans les données de chaque secteur. La répartition figure au chapitre 5 du présent rapport.

Chapitre 5. Les déchèteries

La communauté de communes a repris la gestion des trois sites de déchèteries existants sur le territoire : Altkirch, Illfurth et Waldighoffen.

5.1. Périmètre du service

- **Population desservie**

La totalité des usagers particuliers de la Communauté de communes Sundgau peuvent accéder, sous réserve d'inscription au service, aux trois déchèteries.

Communauté de communes	Population
Secteur Nord	28 802
Secteur Sud	19 668
Total	48 470

- **Dispositif de collecte, prestataires et modes de valorisation**

Chaque usager particulier doit être muni d'une carte permettant l'ouverture de la barrière de contrôle d'accès lors de sa présentation devant la borne de contrôle.

Pour accéder au site, l'usager doit également se présenter avec un véhicule dont la hauteur n'excède pas 2,20 mètres. En effet, des portiques de limitation sont en place aux entrées et sorties des trois sites.

Depuis 2019, chaque usager bénéficie d'un quota d'accès de 18 passages annuels au-delà duquel il est facturé pour son dépôt. Le dépassement de quota occasionne la facturation du dépôt à raison de 0,15 € le kg déposé. Ce dépôt doit obligatoirement avoir lieu à Altkirch, seul site équipé d'un système de pesée.

Les usagers professionnels peuvent également accéder au service de déchèterie sous réserve de leur adhésion au service. Ces derniers sont facturés à chacun de leur dépôt sur le même principe de tarification décrite ci-avant. Ainsi, ils n'ont la possibilité d'accéder qu'au seul site d'Altkirch.

La liste des déchets pouvant être déposés sur chaque site est détaillée ci-après.

	ALTKIRCH	ILLFURTH	WALDIGHOFFEN	Prestataire	Valorisation
Filières par site	Batteries, piles et accumulateurs			Cernay Environnement / Alsadis	matière
	Bois			Cernay Environnement	matière
	Cartons			COVED	matière
	D3E			Haute Alsace Recyclage	matière
	Déchets verts			Sundgau Compost	matière
	Déchets Ménagers Spéciaux <i>hors Éco DDS pour Altkirch et Illfurth</i>			Cernay Environnement / Alsadis	-
	Gravats			Sundgau Compost	matière
	Huiles de frites			Grandidier	matière
	Huiles de vidange			Grandidier	matière
	Huisserie			COVED	matière
	Lampes			Recylum	-
	Métaux			Cernay Environnement	matière
	Mobilier	-	Mobilier	Cernay Environnement	matière et énergétique
	Papiers			COVED	matière
	Plâtre	-	-	COVED	matière
	Pneumatique	-	-	Gilles Henry	matière
	Verre	-	Verre	Recycal / Saleur	matière
	Encombrants			Centre d'enfouissement de Retzwiller	-

À la déchèterie de Waldighoffen, des petites filières de récupération viennent compléter l'actuel dispositif de collecte : bouteilles gaz de 13 kg, textiles, capsules café, cartouches d'encre, radiographies et bouchons plastiques.

5.2. Bilan technique annuel

	ALTKIRCH	ILLFURTH	WALDIGHOFFEN	Quantité
Filières par site	Batteries, piles et accumulateurs			6,24 t
	Bois			698,37 t
	Cartons			232,14 t
	D3E			341,05 t
	Déchets verts			553,48 t
	DMS			91,37 t
	Gravats			1589,14 t
	Huiles de fritures			-
	Huiles de vidange			19,35 t
	Huisserie			34,66 t
	Lampes			Non communiqué
	Métaux			522,18 t
	Mobilier	-	Mobilier	367,41 t
	Papiers	-	-	41,64 t
	Plâtre	-	-	90,48 t
	Pneumatiques	-	-	Non communiqué
	Verre	-	Verre	Non communiqué
Encombrants			3 919,50 t	
Total				8 507,01 t

5.3. Indicateurs financiers

▪ Dépenses du service

Catégories de dépenses	Montants (€)	Répartition	
		Secteur Nord	Secteur Sud
Charges techniques	1 236 486,25 €	741 891,75 €	494 594,50 €

▪ Modalités de financement

Une répartition des dépenses liées à la gestion des trois sites de déchèteries est faite à raison de la population de chaque secteur et est intégrée à la part forfaitaire de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.